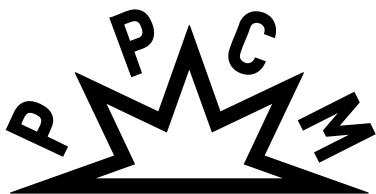




DOSSIER DE CANDIDATURE 2026 / 2027

FORMATION PRÉPARATOIRE EN ARTS
DU CIRQUE



CENTRE CULTUREL
DE RENCONTRE

LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

Impasse de la Renardière,
92220 Bagneux
01 46 64 93 62
www.lepluspetitcirquedumonde.fr

LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE

Le Plus Petit Cirque du Monde – Centre Culturel de Rencontre (PPCM) est à la fois une école des arts du cirque, un lieu de résidences artistiques et de diffusion de spectacles, un lieu de convivialité et de rencontres et surtout un laboratoire où se côtoient des initiatives citoyennes, artistiques et éducatives pour le bonheur et l'épanouissement de chacun.e.



LA FORMATION

Le volet formation du PPCM porte les mêmes valeurs et exigences que le projet global de la structure. Il est atypique et innovant, donne une place à part à la recherche, s'appuie sur des réseaux, des études et un travail collectif, combine les identités et les mélanges, prend des risques et s'adapte, est exigeant sur la qualité et inclusif sur ses méthodes. Depuis 2008 le pôle formation développe une expertise pédagogique qui s'exprime par la création de formations combinant l'artistique au social, la recherche à la pratique, le cirque à la danse et aux arts urbains, l'analyse du geste acrobatique et dansé à la technicité du mouvement.

La formation préparatoire en arts acrobatiques urbains :

La formation se déroule sur un an et joue le rôle de tremplin pour préparer les candidats à passer les auditions pour continuer leur cursus de formation dans d'autres écoles de cirque. La formation permet d'acquérir des bases solides en acrobatie et en danse, définir et pratiquer une spécialisation, s'initier au parkour, à l'AFCMD, au jeu d'acteur, travailler avec des professeurs et artistes expérimentés, définir son projet de formation, faire des échanges avec d'autres étudiants, avoir des temps de recherche et des temps de présentation devant un public.

Le parcours de formation menant à la certification « Concevoir et animer un projet artistique à vocation sociale en utilisant le cirque » :

Le cirque social est défini comme une modalité d'intervention qui utilise les techniques des arts du cirque et, plus largement, les pratiques artistiques corporelles comme la danse, au service d'un projet artistique à finalité sociale et inclusive.

Le parcours de formation menant à la certification se déroule parallèlement à la formation préparatoire pour les candidats entre 18 et 23 ans ou séparément (plus de 23 ans). La formation est une spécialisation du métier d'artiste ou d'animateur et concerne la méthodologie du cirque social. Elle permet d'analyser le territoire d'action, cerner les besoins spécifiques des publics, apprendre les bases du fonctionnement du corps humain, rencontrer des professionnels du spectacle vivant, organiser des séances de cirque social, gérer un groupe, appliquer un code d'éthique, évaluer ses actions.

CALENDRIER DES SÉLECTIONS

- Dépôt des candidatures : **lundi 1^{er} juin 2026 à 12h au plus tard**
- Annonce des candidatures retenues : **lundi 8 juin 2026**
- Auditions de sélections : **lundi 29 et mardi 30 juin 2026**
- Annonce des résultats : **lundi 6 juillet 2026**
- Confirmation d'inscription par les candidat-es sélectionné-es : **mercredi 15 juillet 2026**

Seuls les dossiers complets seront étudiés.



Attention, vous avez deux formulaires en ligne à remplir :

- Pour la formation préparatoire en Arts acrobatiques urbains (p.4)
- Pour le parcours menant à la certification « Concevoir et animer un projet artistique à vocation sociale » (p.7)



© Luna Da Cunha

DÉROULÉ DES AUDITIONS DE SÉLECTIONS

Vous serez accueilli-e au Plus Petit Cirque du Monde le **lundi 29 juin** ou le **mardi 30 juin 2026**, en fonction de votre spécialité.

Le matin : un cours d'acrobatie et un cours de mouvement dansé

L'après-midi : entretien individuel de 20 minutes avec les membres du jury

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DÈS SÉLECTIONS POUR LA FORMATION

Les candidat-es retenu-es devront transmettre leur adresse en Île-de-France et leur identifiant France Travail avant le **lundi 7 septembre 2026**. Cette démarche est obligatoire pour que l'inscription à la formation soit validée.

Pièces à joindre :

*Chaque pièce doit être nommée de la façon suivante : « **NOM_Prénom_Nom de la pièce** »*

- Photocopie du baccalauréat, ou attestation de diplôme équivalent niveau 4
- Photocopie d'une pièce d'identité ou de passeport en cours de validité
- Carte vitale
- Certificat médical autorisant la pratique professionnelle des arts du cirque
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestation de PSC1, valide de moins de 3 ans

Pour toutes questions, veuillez écrire à lucille@ppcm.fr

Pour vous inscrire, nous vous invitons à remplir le formulaire en ligne :

[À remplir ici](#)





CANDIDATURE — FORMATION PRÉPARATOIRE EN ARTS ACROBATIQUES URBAINS

PRÉREQUIS

- Être titulaire du Baccalauréat
- Être en mesure de justifier d'une pratique avérée des arts du cirque ou de la danse de minimum 3 ans
- Être âgé-e de 18 à 23 ans

PUBLIC

La formation préparatoire en arts acrobatiques urbains est adressée aux jeunes entre 18 et 23 ans qui ont une pratique régulière acrobatique ou dansée et souhaitent construire leur projet professionnel dans le domaine artistique en intégrant d'autres écoles de formation artistique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet de définir son projet professionnel et d'acquérir les prérequis et les compétences nécessaires à la préparation des écoles de formations artistiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation fait appel à une pédagogie active, plaçant les participant-es au centre de l'apprentissage. Un lien constant est fait entre la théorie et la pratique.

- Entraînements techniques quotidiens
- Apports théoriques et ateliers de pratique
- Jeux et mises en situations pédagogiques
- Débats et présentations
- Études de cas
- Visionnage de supports audiovisuels et analyse critique
- Ateliers de recherche et de création

CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

- Techniques acrobatiques (acrobatie et art du déplacement)
- Préparation physique
- Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé
- Spécialisation de discipline de cirque
- Danse (hip-hop, break, classique, acro-danse, contemporaine)
- Jeu scénique et théâtre physique
- Préparation et suivi de son projet professionnel
- Connaissances des environnements professionnels
- Rencontres avec des artistes en résidence
- Échanges avec des étudiant-es d'autres disciplines artistiques (théâtre, danse, musique)
- Espace de création et préparation de spectacle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bilans intermédiaires à l'oral et à l'écrit
- À la fin de la formation : évaluation par un questionnaire d'évaluation de fin de session de formation (écrit individuel) et à l'oral (évaluation collective)

DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION :

Du lundi 28 septembre 2026 au vendredi 25 juin 2027
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h30

Les stagiaires bénéficient à minima d'une semaine de congés à chaque période de vacances scolaires de la zone C.



LOCAUX DU PPCM ET MATÉRIEL MIS À DISPOSITION :

Les séances auront lieu dans les locaux du PPCM

- **Dojo** : salle de 30m² de formation pour les contenus théoriques, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur, d'enceintes, d'un paper-board, de tables et de chaises, et de tout le matériel nécessaire au travail théorique
- **Salle de danse** : salle de 180m², équipée d'un parquet de danse, d'un miroir tout le long du mur pour la pratique de la danse, de tapis de réception de toute taille (10cm, 20cm, 50cm...), de modules de pratique pour les éducatifs en acrobatie, du petit matériel pour les cours d'équilibre et d'AFCMD (sangles élastiques, briques, poids, balles pour la proprioception...)
- **Chapiteau** : salle de 580m², équipé de tout le matériel nécessaire aux éventuelles pratiques acrobatiques et de représentation devant un public (gril avec grande possibilité d'accroche, projecteurs, enceintes, gradins...)
- **Salle de résidence** : salle de 330 m², équipée d'une multitude d'agrès aériens de différentes hauteurs (trapèzes simples, doubles, tissus, cordes lisses, cerceaux aériens, mât chinois...), de grands trampolines, d'une piste acrobatique dynamique, de plus de 50 tapis de réception, de tailles et d'épaisseurs différentes (10cm rectangulaires, 20 cm avec poignées...) des mini-trampolines de tremplins

Matériel mis à disposition : pistes d'acrobatie, divers tapis de réception, piste fast track, trampoline, modules de parkour, cannes d'équilibres, différents agrès pour les spécialisations (fil de fer, mât chinois, trapèzes, corde lisse, tissus, sangles, cerceaux aériens) matériel de jonglage et matériel divers pour les éducatifs et de la préparation physique.

Il est possible de déjeuner dans l'espace foyer du PPCM : tables et micro-ondes à disposition.

LIEU

Lieu de la formation et des auditions :

Le Plus Petit Cirque du Monde
Impasse de la Renardière,
92220 Bagneux

Accès

- Ⓡ **RER B** depuis Paris : arrêt Bourg-la-Reine ou Fontenay-aux-Roses
- Ⓜ **Métro 4** : Bagneux – Lucie Aubrac puis bus 188, arrêt Rue des Brugnauts
- Ⓜ **Métro 13** : Châtillon-Montrouge puis bus 391, arrêt Les Blagis
- Ⓡ **Ligne 390 ou 394** au départ de Bourg-la-Reine : Arrêt les Blagis
- Ⓡ **Ligne 188** au départ de Porte d'Orléans : Arrêt Rue des Brugnauts
- Ⓡ **Ligne 391** Au départ de Châtillon-Montrouge : Arrêt les Blagis



CANDIDATURE — PARCOURS DE FORMATION MENANT À LA CERTIFICATION « CONCEVOIR ET ANIMER UN PROJET ARTISTIQUE À VOCATION SOCIALE EN UTILISANT LE CIRQUE »

PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'une certification professionnelle : Baccalauréat option cirque ou brevet d'animation en arts du cirque (BIAC, TIAC, BISAC, BAFA option cirque, BPJEPS activités du cirque) ou diplôme d'enseignement des Arts du Cirque (DE Professeur Arts du Cirque), ou diplôme artistique (DNSP Arts du Cirque) et avoir une expérience dans l'animation des arts du cirque.
- Ou être en mesure de justifier d'une pratique avérée des arts du cirque ou de la danse de minimum 3 ans, ainsi que d'une expérience dans l'animation des arts du cirque

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce parcours de formation permet de concevoir, mettre en œuvre, animer, suivre et évaluer des séances d'une activité corporelle artistique (arts du cirque, danse...) destinées à des publics spécifiques (échec scolaire, situations de handicap, personnes sous main de Justice...) en utilisant les méthodes du cirque social.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et ateliers de pratique
- Jeux et mises en situations pédagogiques
- Débats et présentations
- Études de cas
- Visionnage de supports audiovisuels et analyse critique
- Ateliers de recherche et échanges de pratiques
- Observation et animation d'un public réel

CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

- Identification des enjeux des différents contextes sociaux
- Planification des actions de cirque social
- Mise en place des objectifs et choix des activités
- Mise en place d'un espace sécurisé et adapté aux activités et aux publics
- Connaissance et vérification du matériel
- Gestion d'un groupe
- Connaissances des stades du développement psychomoteur de l'enfant
- Connaissances en anatomie fonctionnelle
- Pratique des arts du cirque
- Mise en place d'un code d'éthique
- Méthodes de communication non violente
- Pratique des arts du cirque, de la danse et du théâtre
- Médiation culturelle
- Utilisation de jeux et exercices d'improvisation
- Préparation d'une présentation publique

MODALITÉ D'ÉVALUATION :

Le parcours de formation menant à la certification :

- Bilans intermédiaires à l'oral et à l'écrit
- À la fin de la formation : évaluation par un questionnaire d'évaluation de fin de session de formation (écrit individuel) et à l'oral (évaluation collective)

LA CERTIFICATION

- Dossier professionnel individuel rédigé à partir d'une trame fournie par le certificateur
- Mise en situation réelle ou simulée d'animation d'une séquence pédagogique de cirque social
- Entretien réflexif avec le jury portant à la fois sur le dossier professionnelle et la mise en situation

DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

Le lundi 28 septembre 2026 au vendredi 25 juin 2027
Les mercredis de 9h à 16h30

Ce parcours comprend 170 heures dont :

- 140 heures en formation présentielle
- 20 heures en observation et analyse de projets utilisant le cirque social
- 10 heures de travail personnel tutoré (carnets de bord, analyse de pratique)

Les stagiaires bénéficient à minima d'une semaine de congés à chaque période de vacances scolaires de la zone C.

LOCAUX DU PPCM ET MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

Les séances auront lieu dans les locaux du PPCM

- **Dojo** : salle de 30m² de formation pour les contenus théoriques, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur, d'enceintes, d'un paper-board, de tables et de chaises, et de tout le matériel nécessaire au travail théorique
- **Salle de danse** : salle de 180m², équipée d'un parquet de danse, d'un miroir tout le long du mur pour la pratique de la danse, de tapis de réception de toute taille (10cm, 20cm, 50cm...), de modules de pratique pour les éducatifs en acrobatie, du petit matériel pour les cours d'équilibre et d'AFCMD (sangles élastiques, briques, poids, balles pour la proprioception...)
- **Chapiteau** : salle de 580m², équipé de tout le matériel nécessaire aux éventuelles pratiques acrobatiques et de représentation devant un public (gril avec grande possibilité d'accroche, projecteurs, enceintes, gradins...)
- **Salle de résidence** : salle de 330 m², équipée d'une multitude d'agrès aériens de différentes hauteurs (trapèzes simples, doubles, tissus, cordes lisses, cerceaux aériens, mât chinois...), de grands trampolines, d'une piste acrobatique dynamique, de plus de 50 tapis de réception, de tailles et d'épaisseurs différentes (10cm rectangulaires, 20 cm avec poignées...) des mini-trampolines de tremplins

Matériel mis à disposition : pistes d'acrobatie, divers tapis de réception, piste fast track, trampoline, modules de parkour, cannes d'équilibres, différents agrès pour les spécialisations (fil de fer, mât chinois, trapèzes, corde lisse, tissus, sangles, cerceaux aériens) matériel de jonglage et matériel divers pour les éducatifs et de la préparation physique.

Il est possible de déjeuner dans l'espace foyer du PPCM : tables et micro-ondes à disposition.

LIEU

Lieu de la formation et des auditions :

Le Plus Petit Cirque du Monde
Impasse de la Renardière,
92220 Bagneux

Accès

- Ⓡ **RER B** depuis Paris : arrêt Bourg-la-Reine ou Fontenay-aux-Roses
- Ⓜ **Métro 4** : Bagneux – Lucie Aubrac puis bus 188, arrêt Rue des Brugnants
- Ⓜ **Métro 13** : Châtillon-Montrouge puis bus 391, arrêt Les Blagis

- Ⓡ **Ligne 390 ou 394** au départ de Bourg-la-Reine : Arrêt les Blagis
- Ⓡ **Ligne 188** au départ de Porte d'Orléans : Arrêt Rue des Brugnants
- Ⓡ **Ligne 391** Au départ de Châtillon-Montrouge : Arrêt les Blagis



© Katérina Flora



LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

Assiduité :

La présence des stagiaires à l'ensemble des cours est impérative.
Toute absence doit être justifiée.

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap en fonction du profil et des besoins techniques définis par les critères de sélection de la formation. L'accessibilité est étudiée au cas par cas, selon la nature du handicap.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez nous contacter :
katerina@ppcm.fr

Tarif : 850€ (incluant la certification)

CONTACTS

Katérina Flora – Responsable des actions de formation : katerina@ppcm.fr
Lucille Louvencourt – Coordinatrice des actions de formation : lucille@ppcm.fr

Tél : 01 46 64 64 24 / 06 31 42 07 14

